



## ANALYSE

# « La lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, partie prenante de la stratégie pour transformer le monde »

Par Christiane Marty (ATTAC - France), dans le cadre de la Semaine d'étude de Vie Féminine, 2 juillet 2008.

La mondialisation libérale se déploie en s'appuyant sur **quatre grands types d'inégalités** qu'elle exploite largement : les inégalités entre les classes sociales (issues des rapports de domination capital/travail), entre les pays du Nord et du Sud (issues du colonialisme), entre les hommes et les femmes (basées sur le patriarcat). A ces trois, s'ajoute ce qui correspond à une inégalité entre les générations, celle du présent exploitant et gaspillant sans frein l'environnement du futur. Le système néo-libéral ne peut fonctionner qu'en s'appuyant sur ces quatre inégalités, il en tire profit, il en modifie également les formes mais il ne peut fonctionner sans elles.

Voici rapidement quelques exemples :

Prenons le cas des rapports Nord/Sud. La dette des pays du Sud a servi de prétexte à la Banque Mondiale et au Fond Monétaire International pour imposer les politiques « d'ajustement structurel » aux pays du Sud. Ces politiques étranglent les services publics, les privatisent, et généralisent un libre échange très défavorable aux pays du Sud, car ceux-ci ne sont pas de taille à lutter avec le niveau de productivité des pays du Nord. De plus, elles engendrent des conséquences particulièrement néfastes pour les femmes.

Au niveau des rapports capital/travail, depuis les années 1980 et l'offensive libérale, la part de la richesse produite (mesurée par le PIB, même s'il faut mettre des réserves sur ce que mesure le PIB) qui allait à la masse salariale a reculé de plus de 10 points (12 points en moyenne) dans l'Union européenne et ce, au profit de la rémunération du capital, c'est-à-dire des dividendes pour les actionnaires. Ce recul de la part du travail est directement lié à l'expansion de la mondialisation libérale.

Enfin, les entreprises ou les multinationales ont parfaitement su exploiter les inégalités de salaires entre les hommes et les femmes. La main-d'œuvre féminine moins chère, dite « moins qualifiée » et réputée plus docile a suscité des stratégies de délocalisation vers des pays du Sud ou de l'Est de la part d'entreprises à la recherche de main d'œuvre bon marché. La logique néolibérale aboutit à la précarisation de l'emploi et du travail pour tous. Le temps partiel, très majoritairement féminin, a par exemple été développé dans ce contexte. Censé répondre au « besoin des femmes de concilier vie familiale et vie professionnelle », il est en réalité une voie royale pour déployer la flexibilité de l'emploi.

Notre stratégie pour bâtir et étayer un projet pour une autre société doit absolument **s'attaquer à chacun de ces rapports de domination**, puisqu'ils constituent les piliers de la stratégie libérale. La lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes fait partie des axes essentiels. Les différents rapports de domination sont de nature différente et ont des histoires différentes, mais ils s'articulent entre eux et interagissent. **L'énorme majorité des femmes en subissent plusieurs à la fois.**

On peut prendre l'exemple d'une ouvrière du textile au Bangladesh. Tout d'abord, le Bangladesh fait partie des pays en voie de développement auxquels ont été imposées les politiques dont j'ai parlé et dont la population dans sa majorité, fait les frais. En tant qu'ouvrière, cette femme subit aussi l'exploitation dans son travail. Et en tant que femme, elle subit la domination masculine dans un pays où la tradition patriarcale est encore très prégnante. De plus, son pays est menacé par des risques d'inondation liés au réchauffement climatique (une bonne partie des terres se situe très près du niveau de la mer). Cette femme, salariée, dans un pays du Sud, où il y a des menaces écologiques majeures, va donc cumuler les différentes oppressions liées à ces différents rapports.

Plus près de nous, (je pense qu'en Belgique cela doit être comme en France), les femmes de ménage dans les entreprises, dont les horaires de travail sont morcelés le matin et le soir, à temps partiel imposé et avec de bas salaires, sont souvent des femmes issues de l'immigration. Là encore, ces femmes cumulent les différents types d'exploitation, dans leur travail, en tant que femme et en tant qu'immigrée. Il faut partir de ces faits, qui représentent la réalité de ce que vit un très grand nombre de femmes.

Les rapports de domination de classe et de sexe interagissent d'autant plus fortement aujourd'hui dans les pays où le salariat se développe (à peu près partout sauf en Afrique) et se féminise. Les flux migratoires également se sont très largement féminisés. Le néolibéralisme a à la fois suscité et su prendre en compte cette évolution, notamment liée à la dimension du genre, en exploitant toutes ces inégalités, en les creusant parfois, en les modifiant. **Le mouvement social est en retard par rapport à la stratégie libérale.** Il n'a pas encore su vraiment intégrer cet aspect et c'est très dommage parce que les femmes, dans leur majorité, représentent un énorme potentiel de lutte pour imposer un autre projet de société, parce qu'elles cumulent ces oppressions. Cet argument n'est pas forcément très satisfaisant, parce qu'il est un peu utilitariste. L'essentiel est ailleurs : il est plutôt lié à l'évolution significative de la condition des femmes entrées dans le salariat, et à la double oppression capitaliste et patriarcale qu'elles subissent (même triple pour les femmes du Sud). En effet partout, avoir un emploi salarié signifie pour les femmes faire une double journée : au travail et à la maison avec les tâches ménagères et familiales qu'elles continuent d'assurer en majorité. Mais en même temps, avoir un salaire est le début de l'autonomie et leur permet de s'émanciper un peu du patriarcat. Vivre l'exploitation dans le travail leur permet aussi parfois de prendre conscience de la nécessité de s'organiser, à travers différentes formes de lutte, syndicales ou autre.

Cette évolution a concerné de très nombreuses femmes dans de nombreux pays. C'est dans ce cadre idéologique, à partir de cette réalité-là que peut s'ancrer le féminisme ; la théorie féministe n'est pas tant liée à l'appartenance à un sexe (il y a des femmes qui ne sont pas féministes et des hommes qui le sont), mais plutôt à **une analyse politique de la répartition inégale entre les femmes et les hommes, des revenus, du temps total de travail et du pouvoir dans la société.**

Quand on fait une analyse politique de cette inégale répartition, quand on part de la situation concrète vécue par les femmes et faite du cumul de différentes inégalités, on en arrive à interroger l'ensemble des mécanismes d'oppression qui aboutissent à ces inégalités. **Quand le féminisme va au bout de sa logique, il aboutit forcément à la remise en cause de l'ensemble des mécanismes de domination**, subis par les femmes et subis par tout le monde : les rapports sociaux de sexe, comme les rapports de production et les rapports de domination du Nord sur le Sud. **L'inverse n'est pas vrai** : quand on a commencé à mettre en cause les rapports de production capitaliste, à l'époque, on disait « on commence par faire la révolution et les inégalités qui frappent les femmes disparaîtront ». C'était faux parce que cette analyse ne prend pas en compte l'ensemble des rapports de domination ni leur articulation, la remise en cause des rapports Nord/Sud ne l'a pas fait non plus. A mon sens, le féminisme contient potentiellement toutes les luttes d'émancipation.

C'est une cette démarche intellectuelle qui ne signifie pas que toutes les femmes constituent une « catégorie » avec des intérêts communs. Ce qui serait faux bien sûr : les femmes appartiennent à des classes sociales différentes. Il est nécessaire d'étudier comment s'articulent les différents rapports de domination. Dans ce sens, le féminisme est à même de bâtir une articulation entre ces luttes et de fonder un noyau pour un projet de transformation sociale.

De plus, l'opportunité du discours féministe paraît renforcé si on prend en compte les **liens qui existent entre le discours féministe et l'écologie**. Non pas que les femmes soient « par nature » plus écologistes que les hommes, mais c'est un fait que les mouvements ou luttes de femmes articulent souvent des préoccupations sociales et écologiques, particulièrement dans les pays du Sud. Ces préoccupations concernent d'une part la fourniture des besoins sociaux fondamentaux (alimentation, santé, éducation des enfants, soins font partie des tâches socialement attribuées aux femmes) et d'autre part le souci de la préservation de l'environnement. Aujourd'hui, les femmes de nombreux pays continuent de collecter le bois, l'eau et les produits naturels à usage de nourriture, médicaments, artisanat ou entretien du foyer. A cause de la raréfaction ou de la dégradation de ces ressources, elles sont amenées à passer de plus en plus de temps à cette collecte. De par ces responsabilités, elles ont plus que les hommes conscience que la survie de leur famille dépend de la préservation et du renouvellement des ressources naturelles. Elles sont également les premières menacées et spoliées par la privatisation du vivant, au sens où elles sont traditionnellement les dépositaires principales des connaissances sur les semences et les plantes médicinales. Elles ont conscience de la nécessité d'agir. Il paraît indispensable, si on veut construire un autre projet de société, de faire entendre et de développer ce discours féministe dans sa capacité à unifier les différentes luttes d'émancipation et à articuler les dimensions sociale et environnementale.

**L'égalité entre les hommes et les femmes est une des valeurs qui définissent le projet de société que nous voulons : c'est non seulement un objectif mais aussi un moyen de réaliser ce projet.** On peut prendre un exemple dans le domaine des services publics. L'égalité hommes-femmes passe par une répartition égalitaire entre les hommes et les femmes du temps de travail (à la fois le temps de travail rémunéré, c'est-à-dire dans l'emploi, et non rémunéré, c'est-à-dire les charges domestiques, parentales, etc.). Pour permettre cette répartition égalitaire, il y a besoin de services publics pour garder les enfants, ou pour prendre soin des personnes dépendantes, des personnes âgées ou handicapées. Or les services publics sont attaqués, privatisés, en recul. Des études ont montré que, quand ces services sont privatisés dans des pays du Sud, le temps total de

travail journalier des femmes augmente. Cette augmentation atteignait une heure par jour dans des pays d'Amérique du Sud

Il faut développer les **services publics**, mais en même temps il faut s'attaquer à la ségrégation sexuelle qui caractérise les emplois des secteurs de la santé, l'éducation les services sociaux : ceux-ci sont en effet traditionnellement occupés par des femmes. Les compétences et qualités requises pour ces emplois sont considérées comme « naturellement » féminines, et sont donc peu valorisés et peu payés. Il faut donc exiger la reconnaissance de la qualification de ces emplois et la revalorisation des salaires en correspondance. C'est un enjeu majeur d'autant plus important que les services à la personne constituent un secteur en très fort développement, avec le vieillissement de la population. Ces services répondent à des besoins fondamentaux de la société, mais les emplois sont très précaires, à temps partiels, peu qualifiés ... et féminins. Il faut veiller à rendre ces emplois mixtes.

Au Québec, a été développée ce qu'on appelle l'équité salariale : le principe en est non plus à travail égal, salaire égal, mais à « travail de valeur égale », salaire égal. La mise en œuvre de ce principe permet de comparer la « valeur du travail » réalisé dans différents emplois et d'attribuer à des emplois traditionnellement occupés par des femmes un salaire égal à celui d'emplois traditionnellement occupés par des hommes. Ainsi on a pu constater - et corriger- le fait que des emplois de gardiens de zoo étaient plus payés que des assistantes de vie...

Un autre exemple montre comment le développement du temps partiel a été l'œuvre et le résultat des politiques libérales. La stratégie européenne de Lisbonne pour l'emploi a explicitement préconisé de développer l'emploi à temps partiel pour flexibiliser le marché du travail et combattre les rigidités. Elle s'est appuyée sur l'idéologie patriarcale en arguant que le temps partiel convenait aux femmes dans leurs besoins de concilier vie familiale et vie professionnelle. Ces discours reviennent tout le temps. Il serait plus exact de ne pas parler de concilier mais de cumuler, car on sait très bien que les femmes salariées font toujours la double journée. La dénonciation du temps partiel en tant que tel, et en tant que forme d'emploi féminine, permet de lutter à la fois contre la stratégie libérale de précarisation des emplois et contre les inégalités entre les sexes.

**Le cas des caissières de supermarché** est un exemple parlant : les contrats de travail sont à temps partiel, fixés au plus court et quand l'entreprise en a besoin, aux heures de pointe, elle leur fait faire des heures complémentaires (qui en général ne sont pas payées comme des heures supplémentaires). Ceci permet à l'employeur de ne payer le personnel qu'aux heures de pointe et de ne pas le payer dans les moments creux. On voit bien tout l'intérêt de cette flexibilité pour l'employeur qui reporte de cette manière les risques de fluctuation de l'activité uniquement sur les salarié-es.

On parle souvent « du temps partiel choisi par les femmes », qu'il faudrait autoriser par opposition au temps partiel contraint qu'il faudrait interdire. Or le temps partiel est rarement « choisi » librement. La plupart du temps, c'est un « choix sous contraintes », pour s'occuper des enfants, parce qu'il manque des structures de garde pour la petite enfance. De plus, le temps partiel imposé par les entreprises est quand même extrêmement courant et ce, dans toute l'Union européenne. Et le temps partiel, c'est d'abord un salaire partiel, mais aussi une retraite partielle. Là encore avec l'offensive sur les régimes de retraite, les femmes se retrouvent attaquées en première ligne.

L'allongement de durée de cotisations est bien sûr extrêmement pénalisant pour les femmes.

En guise de conclusion, je voudrais dire que le projet de société que l'on veut construire devrait **remettre radicalement en question la hiérarchie des valeurs actuelle**. Nous sommes dans une société qui promeut surtout les valeurs qui définissent le rôle social masculin (je prends des précautions parce que cela n'a rien à voir avec des valeurs « naturellement masculines » ou « naturellement féminines »). Tout le fonctionnement du capitalisme contemporain s'appuie sur ces valeurs, il va de pair avec des comportements individuels qui sont ceux de pouvoir, d'affirmation de soi, d'accumulation sans fin. C'est très lié à la définition sociale de la virilité qui valorise cette affirmation de soi par la domination, par l'argent, par la puissance, en lien avec l'agressivité, la compétition (termes valorisées par le management des entreprises). A l'inverse, nous voulons **promouvoir des valeurs de coopération et de solidarité** : ce sont traditionnellement, là aussi, des valeurs attribuées ou portées par les rôles sociaux féminins. Quand on dit qu'on veut donner la primauté à la satisfaction des besoins sociaux, on ne fait qu'inverser la hiérarchie actuelle de valeurs. La loi et le droit du marché, actuellement, sont supérieurs aux droits sociaux. Nous voulons inverser cette logique. Nous voulons que les droits sociaux, que ces mécanismes de solidarité et de coopération remplacent cette compétition et cette concurrence aveugle qui ne sert que l'intérêt d'une minorité. Et là, je pense qu'il y a un enjeu majeur : nous devons prendre conscience du potentiel que nous représentons pour faire changer les choses.